



Confrérie Marie Reine des Cœurs

✉ 56, rue d'Inkermann F-69006 LYON ☎ 04.78.52.27.61

Le perpétuel recours à Notre-Dame du Perpétuel Secours !

LE MOT DE L'AUMONIER

Chers membres et amis,

La sainteté n'est possible qu'au prix d'une fidélité constante aux inspirations du Saint-Esprit. Cette fidélité n'est possible que grâce à Marie : « *Je ne crois pas, dit saint Louis-Marie de Montfort, qu'une personne puisse acquérir [...] une fidélité parfaite au Saint-Esprit, sans une très grande union avec la Très Sainte Vierge et une grande dépendance de son secours* »¹. C'est pourquoi il donne, dans son *Traité*, le mode d'emploi de la fidélité au Saint-Esprit : c'est le perpétuel recours à Marie.

Ce recours s'appuie sur un principe élémentaire qu'enseigne la théologie de saint Thomas d'Aquin : « *Pour qu'une chose soit bonne, il faut qu'elle soit sans défaut ; pour qu'une chose bonne devienne mauvaise suffit, un seul défaut* »². Ce principe métaphysique s'expérimente tous les jours : lorsqu'elle achète des pommes, la mère de famille ne choisira pas celles qui sont abîmées, ne serait-ce que légèrement. Le père de famille qui lit un livre dira qu'il est bon uniquement s'il ne contient pas d'erreur ; au contraire, si le livre ne contient qu'une seule erreur, il pourra dire qu'il est mauvais.

Ce principe s'applique surtout dans l'analyse de la valeur morale d'un acte humain. Voici comment : pour qu'une action soit moralement bonne, il faut d'abord que ce qui fait l'objet de l'action, c'est à dire *ce qui est fait*, soit bon ; ensuite, il faut que la fin de l'action, c'est-à-dire *le but* que l'on poursuit en faisant cette action, soit également bonne ; enfin, il faut que toutes les *circonstances* de l'action, circonstances de *temps*, de *lieu*, de *personne*, de *manière* et de *moyen* soient également bonnes. Un seul défaut dans l'un de ces points rend l'action plus ou moins mauvaise moralement.

Du point de vue chronologique et d'une façon plus pratique, il faut que l'action, dans son déroulement temporel, soit bonne dès son commencement, bonne pendant son déroulement, et bonne à la fin de son exécution. Si les trois parties successives sont bonnes alors l'action sera bonne ; si

une seule des trois séquences est mauvaise, alors l'action sera mauvaise. Saint Ignace fait une application de cet axiome dans ses *Règles du discernement des esprits*³. Cependant, il la fait dans le cadre d'un examen *a posteriori* des divers esprits qui ont pu influencer l'âme⁴.

Saint Louis-Marie Grignon de Montfort propose une application mariale du même principe : il faut, dit-il, « *commencer, continuer et finir toutes ses actions par elle* [la Vierge Marie], *en elle, avec elle, [et pour elle], afin de les faire par Jésus-Christ, en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et pour Jésus-Christ* »⁵. Mais sa perspective sera différente de celle de saint Ignace. Son souci ne sera pas d'examiner après coup, donc *a posteriori*, si l'action a été bonne, mais de trouver un moyen, *a priori*, de faire en sorte que l'action soit bonne et sans défaillance durant tout son déroulement : « *1° Il faut, dit-il, renoncer à son propre esprit, à ses propres lumières et volontés avant de faire quelque chose... 2° Il faut se livrer à l'esprit de Marie pour en être mus et conduits de la manière qu'elle voudra [...] ce qui se fait simplement et en un instant, par une seule œillade de l'esprit, par un petit mouvement de la volonté, ou verbalement, en disant, par exemple : Je renonce à moi, je me donne à vous, ma chère Mère. 3° Il faut, de temps en temps, pendant son action et après l'action, renouveler le même acte d'offrande et d'union* »⁶.

Pour être parfaitement fidèle au Saint-Esprit, l'apôtre marial nous propose donc, en pratique, de recourir à Marie au début, au milieu et à la fin de toutes les grandes actions de la journée : **que Notre Dame du Perpétuel Secours soit donc Notre-Dame du Perpétuel Recours !** C'est un secret de sainteté : « *plus on le fera, et plus tôt on se sanctifiera, et plus tôt on arrivera à l'union à Jésus-Christ, qui suit toujours nécessairement l'union à Marie, puisque l'esprit de Marie est l'esprit de Jésus* »⁷.

Abbé Guy Castelain+✠

³ *Exercices spirituels* [ES] n° 333 (Règles pour la 2° semaine).

⁴ ES 334.

⁵ VD 115.

⁶ VD 259

⁷ VD 259.

¹ *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge* [VD] n° 43.

² *Somme théologique* [ST], p.e. I.II. q. 19, a. 7, ad 3um.



La vie mariale du **Bon Père de Montfort**

L'amour de Marie étant comme né avec Mr. Grignion, on peut dire que la Sainte Vierge l'avait choisi, la première, pour un de ses plus grands favoris et avait gravé, dans sa jeune âme, cette tendresse si singulière qu'il a toujours eue pour elle et qui l'a fait regarder comme un des plus grand dévots de la Mère de Dieu que l'Eglise ait vus. Dès son enfance, il était, en petit, si je puis ainsi parler, ce qu'il a été, en grand, dans un âge plus avancé : le panégyriste zélé de la Sainte Vierge, l'orateur perpétuel de ses privilèges et de ses grandeurs, le prédicateur infatigable de sa dévotion. Tout son plaisir, étant petit, était d'en parler ou d'en entendre parler, comme sa joie la plus sensible, étant grand, a été d'augmenter son culte et le nombre de ses serviteurs et servantes.

Abrégé de la vie de Louis-Marie Grignion de Montfort, par Jean-Baptiste Blain, ami de jeunesse de Louis Grignion, p. 12-13.

2° RAISON DE CETTE DÉPENDANCE

Elle ne découle pas d'une obligation qui serait imposée au Verbe Incarné du fait de sa nature humaine, ou des préjugés de ses compatriotes ; car alors Jésus aurait pu au moins se contenter de ce qui est exigé d'un enfant ordinaire. Et cependant il est allé beaucoup plus loin (Voir N° 139). Il a dépendu de sa Mère pendant toute sa vie terrestre et jusque dans sa mort et ses miracles (N°s 18 et 19). On ne peut donc chercher la raison de cette dépendance que dans la *volonté divine* : ainsi l'a voulu le Verbe Incarné. Cette raison s'impose lorsque nous arrivons aux dernières et plus sublimes catégories de dépendance : celle du Calvaire et celle des miracles. Elle est ainsi la seule qui explique entièrement toutes les autres. Comme dit Mgr Gay⁽¹⁸⁾ : « *La volonté qu'avait le Verbe d'appartenir avant tout et complètement à Marie a dû entrer comme une raison puissante dans le dessein qu'il avait formé de commencer sa vie temporelle par l'enfance* ». Cette raison honore la souveraine liberté de Dieu et satisfait pleinement notre foi qui cherche à comprendre. Car, en somme, si Dieu l'a voulu, ce fut pour le mieux : n'est-il pas la Sagesse infinie ?...

Maintenant **pourquoi Dieu l'a-t-il voulu ainsi ?** Montfort le dit au N° 18, 2° alinéa : « *O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu, que l'Esprit-Saint n'a pu passer sous silence dans l'Évangile, quoiqu'il nous ait caché presque toutes les choses admirables que cette Sagesse Incarnée a faites pendant sa vie cachée, pour nous en montrer le prix et la gloire infinie.* »

Telle est bien la raison ultime de cette dépendance : **son prix et sa gloire infinie.** C'est pourquoi : « *Jésus-Christ a plus donné de gloire à Dieu, son Père, par la soumission qu'il a eue à sa Mère pendant trente ans, qu'il ne lui en eût donné en convertissant toute la terre par l'opération des plus grandes merveilles.* »

Le Traité **de la** **vraie** **dévotion...**



...commenté

Par le Père Plessis, s.m.m. *Vraie dévotion* N°18-19.

[**Rappel du plan** : (1-13), introduction. **Partie I**, De la vraie dévotion en général. **Chapitre I**, Nécessité de la vraie dévotion. **Article I**, Nature de la vraie dévotion (14-15). **Article II**, Fondement de la nécessité de la vraie dévotion : la volonté divine (16). **Section I**. Avant l'Incarnation. **Section II**. Dans l'Incarnation. 1^{ère} question : conduite de Dieu-le-Père dans l'Incarnation (17). 2^{ème} question : **conduite de Dieu-le-Fils dans l'Incarnation** (18-19). § I. L'amour filial de Jésus pour Marie. § II. **L'admirable dépendance de Jésus à l'égard de Marie.** 1° Le fait de cette dépendance. 2°...

(18) XIX^e élévation.

Puis se rappelant que Jésus nous a donné l'exemple, Montfort complète son idée en s'écriant : « *Oh ! Qu'on glorifie hautement Dieu, quand on se soumet, pour lui plaire, à Marie, à l'exemple de Jésus-Christ, notre unique modèle* ». Cela suppose évidemment que le Père céleste en avait réglé ainsi. Car s'il avait voulu que son Fils employât le même temps à accomplir les miracles et à prêcher par toute la terre, celui-ci n'aurait pas glorifié son Père en s'obstinant à rester soumis à Marie. Du reste la question ne se pose même pas, Dieu-le-Fils étant la Sagesse infinie et les moyens qu'il choisit conduisant nécessairement et le plus parfaitement au but qu'il se propose.

Au n° 139 la même phrase se retrouvera, avec une addition toutefois qui en éclaire le sens, bien qu'elle ait souvent été mal interprétée. Nous la citons d'après le texte original. La ponctuation, souvent négligée ailleurs, est ici clairement indiquée, le sens dépendant de cette ponctuation : « *Elle (la Sagesse Incarnée) a donné plus de gloire à Dieu son Père, pendant ce temps de soumission et de dépendance de la très sainte Vierge qu'elle ne lui en eût donné en employant ses trente ans à faire des prodiges, à prêcher par toute la terre, à convertir tous les hommes ; si autrement, elle l'aurait fait* ». Dans cette phrase, le point virgule sépare la dernière proposition de la proposition précédente et en fait un tout à part. De plus le mot « *Si* » écrit dans le manuscrit après coup et au-dessus de la ligne, ainsi que le conditionnel du verbe : *aurait fait*, qui ne serait pas régulier s'il était l'unique verbe de la phrase, manifestent une tournure elliptique, concise, pouvant se traduire comme il suit : (s'il en avait été) autrement, la divine Sagesse aurait agi d'une autre façon et précisément de celle qui aurait été la meilleure. La pensée du Père de Montfort est donc bien celle-ci : la divine Sagesse s'est arrêtée à ce moyen de glorifier Dieu, parce qu'il était incontestablement le meilleur. Si un autre avait mieux valu, c'est celui-là qu'elle aurait pris.

A suivre...✂

Le Rosaire médité du Père au grand chapelet



Deuxième mystère douloureux :

La Flagellation.

Nous vous offrons, Seigneur Jésus, cette deuxième dizaine en l'honneur de votre sanglante flagellation, et nous vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la grâce d'une parfaite mortification des sens.

Ainsi soit-il.

Notre Père... [puis aux 10 Ave :]

1. Pour honorer les chaînes et les cordes dont Jésus-Christ fut lié.
2. Le soufflet qu'il reçut chez Caïphe.
3. Les trois reniements de saint Pierre.
4. Les ignominies qu'il reçut chez Hérode lorsqu'il fut revêtu d'une robe blanche.
5. Le dépouillement universel de ses habits.
6. Les mépris et les insultes qu'il reçut des bourreaux à cause de sa nudité.
7. Les fouets cruels dont il fut frappé et écorché ;
8. La colonne où il fut attaché.
9. Le sang qu'il répandit et les plaies qu'il reçut.
10. Sa chute de faiblesse dans son sang.

*Gloire Père... [Puis :] Grâces du Mystère de la **Flagellation**, descendez dans mon âme et la rendez **vraiment mortifiée**.*

Ainsi soit-il.



« *O Jésus, ô Marie, plus Montfort sera honoré dans l'Eglise, plus les âmes se tourneront vers vous et vers le Dieu d'amour pour l'aimer, le servir, et chanter l'éternelle louange de gloire à la Trinité sainte.*

D.J. Cardinal Mercier.



Lettres reçues

☞ « Nous continuons à répandre cette dévotion et l'existence de la Confrérie. L'heure de la moisson a sonné... ».

☞ « Soyez assuré de nos prières pour l'extension rapide de cette Confrérie, tout particulièrement lorsque nous prierons en famille à la chapelle N.D. du Rosaire ».

☞ « J'ai bien reçu le Bulletin de Marie Reine des Cœurs toujours apprécié... ».

☞ « C'est une grande joie de voir le nombre des membres de la Confrérie croître... ».

☞ « Je viens de recevoir l'image de mon inscription... En la plaçant dans mon livre de prières, elle me rappellera de rester fidèle et d'intensifier la dévotion et l'amour pour la Très Sainte Vierge Marie ».

Les Cantiques du Père Grignon...

Voici la plus grande merveille
Que j'aie [sic] exprimée en mes vers,
Prédestiné, prête l'oreille
Et mêle avec moi tes concerts.

Que vois-je ? Tout le ciel admire,
Tout le ciel en est étonné,
Je vois ce que je ne puis dire,
Viens contempler, prédestiné.

Anges, dites-moi, je vous prie,
Quel est ce grand brasier de feu ?
C'est le Cœur du Fils de Marie
Et du Fils unique de Dieu.



Recueil du Père Fradet (1932), s.m.m., *Cantique 41*, 1, 3, 4.

Site internet : <http://www.laportelatine.org>

Responsable de la publication : Abbé Guy Castelain
Gratuit. Imprimé par nos soins.

Nota



bene

Le samedi 4 juin 2005

votre aumônier célébrera la *sainte messe*
pour tous les membres vivants et défunts

343 membres ☺ inscrits au 31 mai 2005

Intentions de prières...

La *Confrérie Marie Reine des Cœurs* n'a pas la vocation de recevoir des intentions de prières (cf. les Statuts). Cependant, les membres de la *Confrérie* peuvent envoyer leurs intentions de prières directement à :

**Mme Losfeld, Présidente de la
*Militia Mariae***

**Prieuré de la Sainte Croix
50, rue de la Gare 59170 CROIX**

Les 84 membres de la *Militia Mariae* rattachés au prieuré du Nord (groupement marial de la *Fraternité Saint Pie X* qui a présidé à la naissance de la *Confrérie Marie Reine des Cœurs*) prient tous les jours aux intentions qui leur sont confiées.

Le premier samedi du mois, votre aumônier célèbre la messe pour les membres vivants et défunts de la *Confrérie*. A cette intention principale, il ajoute, en seconde intention, les intentions de la *Militia Mariae*.

La *Militia Mariae* vous prie de lui faire connaître vos intentions exaucées. En effet, **de nombreuses intentions sont exaucées tous les mois...**

Avec la permission de l'aumônier de la *Militia Mariae*.

Pour faire connaître la *Confrérie*...

Demandez le tract de la Confrérie
(Gratuit : préciser la quantité désirée)